



GRÈVE DES SALARIÉ·ES DE L'HÔTEL SAINT-CHARLES À MARSEILLE :

# APRÈS LA FERMETURE DE L'HÔTEL LA LUTTE CONTINUERA !

communiqué du 12 janvier 2026

Le mouvement de grève des salarié·e·s de l'Hôtel Saint Charles à Marseille, qui a débuté le 29 décembre 2025, continue de mettre en lumière un mépris total de la part du groupe Alboran envers ses employé·e·s, principalement des femmes de chambre, équipier·e·s et responsables de petit déjeuner. Ces salarié·e·s, pour beaucoup avec 8 à 15 ans d'ancienneté, se battent depuis plusieurs jours pour conserver leurs emplois.

Suite à des discussions orales la direction avait fait une première proposition : une indemnité forfaitaire de sortie de conflit de 500 € par année d'ancienneté, ainsi que la garantie d'absence de représailles. Mais les salarié·e·s ont constaté une rétractation scandaleuse de la part de la direction, qui a annulé très rapidement cette proposition sans raison valable.

La direction a proposé, dans un ultime appel téléphonique, une compensation d'un montant dérisoire, soit seulement deux journées de grève. Pire encore, les indemnités de fin de conflit seraient désormais conditionnées à des négociations individuelles, liées à la renonciation à toute action devant le tribunal des prud'hommes. Cette proposition est inacceptable et témoigne du mépris de la direction envers ses salarié·e·s qui ont appris qu'on les virait durant la période des fêtes.

Les grévistes ont bien évidemment rejeté cette dernière offre, rappelant que la garantie de non-représailles est déjà assurée par le cadre légal. Les salarié·e·s ont également refusé d'être contraint·e·s à des accords individuels, qui visent à les empêcher de contester leurs licenciements, jugés comme abusifs.

Le soutien aux grévistes a été particulièrement important lors de cette semaine de mobilisation. Le groupe Alboran doit prendre conscience qu'il ne pourra pas ignorer ce conflit durablement.

Nous appelons la direction du groupe Alboran à revenir sur sa rétractation honteuse et à respecter les engagements pris initialement. Pour que ce conflit soit résolu il est impératif que la direction propose un protocole de fin de conflit écrit, conforme aux attentes légitimes des grévistes.

Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée rapidement, les grévistes poursuivront leur lutte et ne laisseront pas la direction les faire taire.

**Le combat est donc loin d'être terminé ! La grève reprendra donc à la réouverture de l'Hôtel !**

**SOUTENONS LEUR LUTTE !  
REMPLESSONS LA CAISSE DE GRÈVE !**



CNT-SO UNION DÉPARTEMENTALE 13

24/28 rue de l'Abbé Féraud  
13005 Marseille (métro Baille)

04 91 35 06 56  
07 72 31 93 12

✉ contact13@cnt-so.org

蝴蝶 logo cnt-so13.bsky.social

🌐 cnt-so.org/13